

Paramétrage budgétaire

Dans la page de paramétrage budgétaire, vous trouverez trois onglets dans la partie supérieure.

1. Etablissements et sections
2. Référentiels
3. Ventilation

ETABLISSEMENTS ET SECTIONS

Dans cet onglet, vous retrouverez l'intégralité de l'arborescence du périmètre budgétaire créée depuis la gestion des financeurs.

Deux filtres sont disponibles pour sélectionner les établissements ou les sections par "nomenclature plan comptable" et par "type de section".

Ces affectations sectionnelles sont paramétrables pour chaque section depuis la "gestion des financeurs", en cliquant sur les trois points verticaux situés sur chacune des sections.

RÉFÉRENTIELS

Cet onglet présente un écran scindé en deux : à gauche la "Nomenclature de plan comptable", et à droite, le "type de section".

VENTILATION

Cet onglet présente les ventilations de vos sections entre vos financeurs. Si aucune ventilation n'a été créée, il vous sera proposé d'en créer une.

Pour une utilisation optimale, il est important de disposer de plusieurs financeurs, dans le cas contraire, ce paramétrage est inutile.

Pour la création d'une ventilation sur financeurs, un libellé de ventilation vous sera demandé, puis un premier financeur avec le pourcentage à attribuer, puis un deuxième financeur et ainsi de suite. Un bouton "Ventiler équitablement" vous permettra de répartir automatiquement la ventilation à 50% sur chacun des deux financeurs, ou 33.33% si votre ventilation comporte trois financeurs.

La ventilation nouvellement créée apparaît ensuite sous forme de liste sur la page. Vous retrouverez sur cette liste :

- le nom des ventilations
- le nombre de sections concernées
- le nombre de financeurs concernés

En fin de ligne, les trois points verticaux vous permettent de modifier la ventilation ou de la supprimer.

Revision #6

Created 17 April 2026 08:16:25 by Emmanuel STRUSI

Updated 28 May 2026 12:13:32 by Emmanuel STRUSI